



DOSSIER DE PRESSE

Site des Archives nationales
à Pierrefitte-sur-Seine

Inauguration – 11 février 2013



Contact - Archives nationales
Jean-François Quemin

jean-francois.quemin@culture.gouv.fr
Tél +33 (0)1 75 47 21 34
59, rue Guynemer | 90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex
France



Contact - Oppic
Sylvie Lerat

s.lerat@oppic.fr
Tél +33 (0)1 44 97 78 04
30, rue du château des rentiers
75647 Paris Cedex 13
France

**l'Opérateur
du patrimoine
et des projets
immobiliers
de la Culture**

Introduction

- p.4 Une institution démocratique au service de la mémoire collective
- p.5 Histoire du bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

Le nouveau bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

- p.6 Le projet architectural
- p.8 Caractéristiques du programme
 - Éléments financiers
 - Dates clefs du chantier
- p.12 L'organisation fonctionnelle et volumétrique
- p.13 Les matériaux
- p.14 Un bâtiment doté d'une bonne inertie et économisant l'énergie
- p.15 Le bâtiment de conservation et son traitement d'air
- p.17 Les circulations sur le site
- p.18 Les espaces intérieurs accessibles au public
- p.19 Les aménagements extérieurs
- p.21 La commande publique dans le cadre du 1% artistique

Le déménagement des fonds sur trois sites

- p.26 La répartition des fonds sur trois sites
- p.27 Le déménagement des fonds

Le service du public

- p.28 Le service du public à Pierrefitte-sur-Seine

Expositions

- p.29 La déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- p.30 Archives sur rien, archives sur tout
- p.31 2005 - 2012 Photographies du projet par Gilles Raynaldy

Annexes

- p.33 **Annexe 1** : Les architectes : Massimiliano et Doriana Fuksas
- p.36 **Annexe 2** : Les clauses d'insertion du chantier de construction
- p.37 **Annexe 3** : *La Ballade des Archives nationales* par Emmanuel Laurentin et Séverine Liatard

Les Archives nationales, une institution démocratique au service de la mémoire collective

Institution démocratique, garante de la mémoire de la France, les Archives nationales sont à une période charnière de leur histoire, avec l'ouverture au public du nouveau bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, Seine-Saint-Denis, le 21 janvier 2013.

Créées pendant la Révolution française, les Archives nationales conservent les documents des différents régimes politiques qui se sont succédé, du VII^e siècle jusqu'à nos jours, ainsi que des archives privées et les minutes des notaires parisiens. À la pratique du secret d'État, en vigueur sous l'Ancien Régime, a succédé depuis 1794 la publicité et la communication des archives de l'État, principes garants de tout régime démocratique.

Aujourd'hui, selon les délais de communication encore raccourcis par la loi du 15 juillet 2008, toute personne peut consulter les archives publiques, soit des centaines de kilomètres linéaires d'archives de toute nature, parchemin ou papier, mais aussi microfilms, enregistrements sonores, fichiers numériques. Parmi ces documents, certains symbolisent des étapes majeures de l'Histoire de France : les papyri mérovingiens, le procès des Templiers, le journal de Louis XVI, le testament de Napoléon, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le serment du Jeu de Paume, les Constitutions successives de la France... Autant de documents qui mobilisent aujourd'hui les agents : agents scientifiques, techniciens d'art, agents techniques... tous garants de la pérennité et de la communication de près de 350 km d'archives auprès des 10 000 lecteurs qui consultent chaque année 140 000 cartons. Collecter, conserver, communiquer et faire comprendre ses fonds, telles sont, en effet, les missions fondamentales des Archives nationales.

Les Archives nationales vivent une étape déterminante de leur histoire, à l'instar de celle que connaissent les grandes institutions patrimoniales nationales au tournant du XX^e siècle, avec l'ouverture de leur nouveau site à Pierrefitte-sur-Seine et la mutation de leur système d'information. Grâce à ce nouveau site, les Archives nationales ont retravaillé leur projet scientifique, culturel et éducatif et se sont fixées plusieurs priorités : mieux répondre aux attentes des publics, développer la collecte des archives, construire une plateforme d'archivage électronique, travailler avec tous les partenaires du réseau des archives et de la recherche.

Le nouveau bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

Les sites franciliens des Archives nationales étaient confrontés depuis de nombreuses années à des difficultés majeures liées à leur saturation et/ou à leur difficulté d'accès dont s'était émue la communauté nationale et internationale des chercheurs et des archivistes. La décision a donc été prise par l'État en 2004 de construire un nouveau bâtiment pour les Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine.

L'impératif de conservation et de mise à disposition du public des archives de l'État dans des magasins sécurisés et avec des espaces publics de diffusion ouverts à tous est l'objectif fondamental du projet. Le choix d'une implantation en Seine-Saint-Denis est aussi une valeur essentielle, au regard de la mission de restitution au plus grand nombre de la mémoire portée par les Archives nationales, qui imposait de construire un bâtiment digne de l'image que la République voulait donner d'elle-même.

Le poids symbolique de ce service public, la masse d'archives à conserver, l'ampleur des surfaces, la diversité des paysages urbains environnants et de leurs échelles — de l'habitat pavillonnaire du petit Pierrefitte aux grands ensembles du Clos Saint-Lazare — ont constitué autant de défis pour les cinq équipes d'architectes qui ont été appelées à concourir en 2004 par le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines et par l'OPPIC (maître d'ouvrage constructeur du ministère) mandaté pour mener à bien l'opération.

C'est le projet des architectes Massimiliano et Doriana Fuksas qui a été retenu en mai 2005 pour la construction de ce bâtiment dont l'avant-projet définitif a été approuvé à l'automne 2007, le permis de construire délivré le 18 juin 2008 et le marché de travaux notifié le 19 mai 2009. Le bâtiment a été livré le 15 juin 2012. Son ouverture au public a eu lieu le 21 janvier 2013.

Le bâtiment conçu par Massimiliano et Doriana Fuksas, en cohérence avec un programme fondé sur les principes de densité, de matérialité et d'inertie thermique, a un impact fort sur ce territoire en mutation. Les architectes, tout en proposant une lecture fonctionnelle efficace du programme pour les espaces publics comme pour les magasins d'archives, a bâti son projet sur une analyse de la géographie des lieux et des différentes échelles du site, à la recherche d'un dialogue avec la ville existante et en devenir.

Le projet architectural

Un bâtiment d'archives de cette ampleur, dédié à 75 % à une fonction de conservation de masses de papier (les archives de l'État depuis 1790), est par nature opaque, dense, de taille imposante, et d'usage pérenne. En même temps, l'objectif démocratique impose qu'il soit d'accès facile, accueillant. Le projet de Massimiliano et Doriana Fuksas travaille sur ces deux polarités : le bloc monolithe sculpté depuis l'intérieur par une lumière aléatoire, bâtiment coffre offrant à la conservation des archives des qualités d'inertie thermique, orienté à l'est sur le grand paysage des Tartres, vient en contraste avec les satellites de verre ouverts sur des bassins qui reflètent la lumière changeante. Installé dans une permanence, le bâtiment s'inscrit en même temps dans un paysage d'Île-de-France équivoque, où se mêlent les traces agraires et l'urbanisation la plus radicale.

Le paysage alentour est élaboré par Florence Mercier, associée à Massimiliano et Doriana Fuksas. Ce travail est mené en liaison avec les équipes de Plaine Commune et du Conseil général chargées du traitement paysager de la RD 28 et de l'aménagement urbain des Tartres. Conduit en coordination depuis l'origine avec les équipes de Plaine Commune, le projet des Archives nationales constitue un élément structurant de l'urbanisation développée sur le secteur des Tartres. Les principales orientations urbaines sont synthétisées dans les documents établis par l'équipe d'urbanistes en charge du projet.



Bâtiment, accès ouest
© Gilles Raynaldy/Oppic. architecte Fuksas



Maîtrise d'œuvre

Agence Fuksas

Maîtrise d'ouvrage

Ministère de la Culture et de la Communication /
Direction générale des Patrimoines

Maîtrise d'ouvrage déléguée

OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers
de la Culture)

Entreprise

Bouygues Bâtiment Île-de-France / ouvrages publics



Caractéristiques du programme

Estimation des effectifs de travail

± 320 personnes

Surfaces détaillées

- salle de lecture : environ 1 400 m² (variable suivant la position de la limite séparative entre salle des inventaires et salle des originaux)
- capacité en salle des originaux : 160 places
- salle des inventaires : environ 512 m², capacité : 84 places
- salle des microfilms : 338 m², capacité : 50 places
- foyer : 363 m²
- salle d'exposition temporaire : 400 m²
- salle de colloque : 280 places

Surface utile de l'équipement

- 62 048 m², dont 44 000 m² de magasins de conservation (75 %)
- capacité totale linéaire d'archives : 360 km l.

Terrain

- superficie : 43 960 m² soit 4,39 hectares

Bâtiment IGH

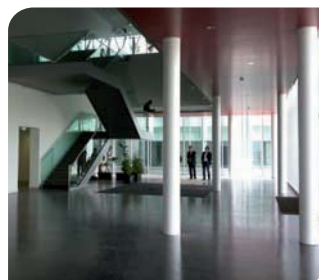
- bâtiment R+10 sur un niveau de S/S (galerie technique) dimension : 47,40 m de largeur, 162,80 m de longueur et 38,58 m de hauteur

Bâtiments SAT

- 6 bâtiments Satellites : bâtiments entre RDC à R+5 sur un niveau de S/S (parking)
- fonctions saillantes des SAT :
 - SAT A : accueil / salle d'exposition / Ateliers pédagogiques et accueil scolaire
 - SAT B : salle de colloque / foyer
 - SAT C : dominante tertiaire
 - SAT D : quai de déchargements / informatique
 - SAT E : atelier restauration / local dorure / conservation préventive
 - SAT F : salles de traitement

Surface totale

- SHOB : 108 136 m², SHON : 82 505 m²
- surface utile : 62 048 m²



Deux premières photographies –
le foyer et l'auditorium

© Archives nationales

Dernière photographie –

**Vue extérieure des bâtiments
satellites**

© Gilles Raynaldy/Oppic. architecte
Fuksas



Effectifs de chantier

- Environ 420 personnes
De juin 2009 à juin 2012

Brouillard d'eau

- Système d'extinction automatique incendie par brouillard d'eau : dialogue compétitif
- Juin à septembre 2007 : essais menés par le CSTB
- Novembre 2007 : validation par la sous commission départementale de sécurité
- Janvier 2008 : validation par la commission centrale
- Décembre 2008 : notification du marché de système d'extinction par brouillard d'eau
- Septembre 2009 : essais complémentaires par rapport à la configuration finale des magasins
- 2012 : installation du Système et des réseaux

Mobilier des espaces publics

- Décembre 2008 : remise par l'AMO ergonomiste du cahier de préconisations ergonomiques
- 2012 : Marché de fabrication et de réalisation du mobilier

Rayonnages

- Juillet 2010 : lancement de la consultation
- Septembre 2010 : réalisation de trois prototypes de rayonnages pour tests et essais par les Archives nationales
- 17 janvier 2011 : pose des premiers rails des rayonnages mobiles
- Octobre 2011 : installation des premiers rayonnages
- Fin février 2012 : livraison de la totalité de la prestation



© Gilles Raynaldy/Oppic, architecte Fuksas





Éléments financiers

Opération construction bâtiment

195,48 M € tdc

**Coût toutes dépenses confondues
(chantiers scientifiques connexes, bâtiment)**

244 M €



Photographie © Gilles Raynaldy/
Oppic. architecte Fuksas



L'organisation fonctionnelle et volumétrique

La construction est constituée de deux types de bâtiments distincts.

Le premier, imposant, massif, semble tourner le dos à la zone des Tartres. Ce bâtiment, classé Immeuble de Grande Hauteur, est dédié à la conservation et comporte 220 magasins d'archives répartis sur onze niveaux, permettant ainsi de recevoir les 360 km de rayonnages d'archives programmés ainsi qu'une salle de lecture au rez-de-chaussée.

Le second bâtiment, léger, en transparence, comme suspendu, renferme les bureaux professionnels liés à l'activité des archives, les locaux administratifs, les espaces de conférences, l'accueil du public. Il est tourné du côté de la ville, vers la rue Émile Zola et la zone pavillonnaire.

L'ensemble est nommé « satellites » et est composé de plusieurs entités :

- au rez-de-chaussée, quatre volumes aux proportions variables se succèdent, reliés par des passerelles. Ils ont tous une même hauteur de cinq mètres. Cette hauteur répond aux besoins qu'impliquent les espaces d'accueil, la salle d'exposition, de conférence, de repos et divers espaces dédiés au public.
- au R+2, R+4 et R+5, des volumes à géométries variées se superposent à ceux du rez-de-chaussée.

Ces satellites, à tous niveaux, sont répartis le long du bâtiment de conservation mis en communication par d'autres passerelles.



© Gilles Raynaldy/Oppic.
architecte Fuksas

Les matériaux

Les façades du monolithe sont pensées comme une peau recouvrant l'ensemble de son volume. Cette peau d'aluminium (finition anodisée, brillant naturel) et de verre est largement opaque. Certaines zones sont vitrées afin de permettre l'apport de la lumière du jour dans la salle de lecture, dans les deux grandes failles qui rythment le parcours à l'intérieur de ce monolithe, ainsi que certains locaux situés au rez-de-chaussée et au R+1.

Les façades des « satellites » sont en opposition largement vitrées, excepté le bâtiment de livraison (rez-de-chaussée, au nord) traité par bardage en aluminium anodisé naturel.

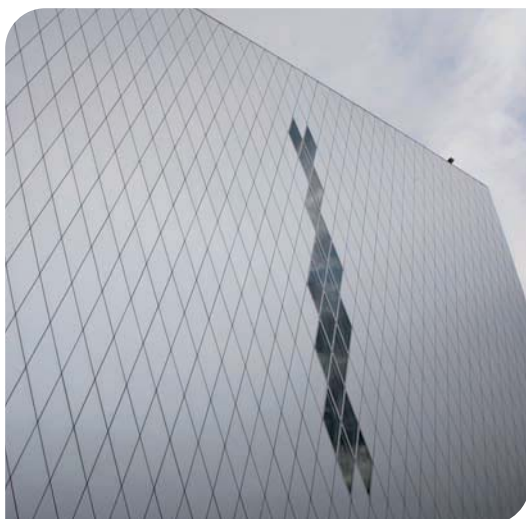
Les menuiseries aluminium des façades vitrées sont de teinte gris aluminium. Aux étages, la structure porteuse constituée d'une poutre treillis dite en « losanges » est en avant de la façade sur tout le pourtour des bâtiments.

Des passerelles qui relient les satellites et l'IGH sont partiellement vitrées. Elles sont totalement vitrées au niveau rez-de-chaussée. Aux étages, vers l'IGH, elles sont majoritairement opaques, de même nature que les losanges de l'IGH.

La sous-face des satellites et de l'ensemble des passerelles est traitée par des lames métalliques de couleur grise aluminium. Les couvertures des satellites sont traitées avec des gravillons de couleur claire.

Des escaliers extérieurs à usage exclusif d'issue d'évacuation (uniquement depuis le niveau R+2 des satellites) sont réalisés entièrement en acier finition galvanisé (structure, garde-corps, marches).

La façade du bâtiment IGH remonte bien au-dessus du niveau de sa terrasse afin de dissimuler les équipements techniques et les édicules divers.



Ci-contre – **Habillage de la façade du monolithe**
© Hervé Jézéquel – Pôle images des Archives nationales. architecte Fuksas
Ci-dessous – **Un magasin de conservation**
© Gilles Raynaldy/Oppic. architecte Fuksas



Un bâtiment doté d'une bonne inertie limitant le recours aux systèmes de climatisation

Dès le début de la programmation du centre des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, une attention particulière a été portée aux logiques de développement durable. L'accent a été mis sur la conception d'un bâtiment doté d'une forte inertie thermique, afin de minimiser le recours aux systèmes techniques de traitement d'air pour assurer la stabilisation des ambiances, avec un recours faible aux puissances de froid et chaud installées.

Le bâtiment des magasins de conservation, en béton avec isolant thermique extérieur, répond à ces attentes.

Les performances du bâtiment de conservation le placent dans le groupe des bâtiments de conservation les moins énergivores.

Les satellites, qui abritent l'essentiel des fonctions tertiaires, sont pour leur part dotés d'un triple dispositif de protection solaire (vitrage à très faible facteur solaire, brise-soleil intégrés à la façade, stores extérieurs) et d'ouvrants.

Au cours de la construction, une attention particulière a été portée à la qualité des matériaux et des techniques constructives concourant au respect de ces performances et cela en concertation avec l'entreprise titulaire du marché travaux.

Le bâtiment de conservation des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine et son traitement d'air

Le bâtiment de conservation comporte à sa base une salle de lecture de 2 500 m², quelques bureaux et quelques locaux techniques. Le reste du bloc est consacré à la conservation des documents. Constitué de parois en béton de 20 à 30 cm d'épaisseur, il assure une bonne inertie thermique et une isolation par l'extérieur de 10 cm d'épaisseur en laine de roche.

Les 220 magasins représentent 43 062 m² utiles pour une hauteur moyenne de 3,3 mètres. Il n'y a pas d'ouverture vitrée sur l'extérieur si ce n'est au niveau des axes de circulation.

Conditions climatiques de conservation, hors exception des magasins photos

- Température : [16 à 24 °C]
- Hygrométrie : [40 à 57 %Hr]
(Anciennes préconisations de la Direction des Archives de France : de 18 °C +/- 1°C et 55 % Hr +/- 5%)

Exigences en termes de vitesse de variation des conditions intérieures

- Variations maximales de température : 0,5 °C par jour et 2 °C par semaine.
- Variations maximales en hygrométrie : 1% par jour et 5% par semaine



© Archives nationales. architecte Fuksas

Sauf au-delà des limites admises, il est plus important d'assurer de très faibles variations que les valeurs absolues elles-mêmes. Les variations de température et d'hygrométrie répétées peuvent provoquer une contraction et un relâchement de la matière, et de fait, la fragiliser. Cet élargissement des points de consignes en température et hygrométrie permet de faire une économie énergétique de 30 % sur la partie chauffage et climatisation.

1/3 de cette économie est réalisée sur les températures et les 2/3 sont réalisées sur l'hygrométrie.

Conditions de ventilation Taux d'air neuf

- 0,1 volume / heure magasin plein
- Équivalent à 0,07 V/h magasin vide
(La valeur des préconisations habituelles de la Direction des Archives de France était de 0,5 V/h)
- Économie d'énergie de 61%



© Archives nationales. architecte Fuksas

Arrêt total de l'air neuf en conditions extérieures défavorables

L'apport d'air neuf est stoppé si l'hygrométrie absolue extérieure dépasse 11 grammes d'eau par kilo d'air sec en été et si elle est inférieure à cinq grammes en hiver. Cela permet d'éviter de traiter l'air neuf si les conditions extérieures sont très défavorables. En outre, l'application de ces conditions, conduirait à un fort taux d'air neuf pour les mois de mars, avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre pour lesquels il y aurait entre 500 et 600 heures d'air neuf par mois. C'est pourquoi l'air neuf sera mis à l'arrêt de 20 h à 8 h du matin sur cette période. L'application de cet ensemble de restrictions conduit à un apport d'air neuf sélectif pour environ 300 heures par mois uniformément réparties sur toute l'année.

Économie d'énergie thermique : 70%.

Taux de brassage d'air / ventilation

Taux de brassage initialement prévu

- 3 volumes / heure
(valeur habituelle préconisée par la DAF)
- Taux de brassage finalement adopté
- 1,5 volumes / heure
(test de bon brassage réalisé à l'échelle 1 avec un procédé de diffusion d'air à très haute induction)



Toiture du bâtiment © Gilles Raynaldy/Oppic.
architecte Fuksas

Des gaines de ventilations spécifiques permettent d'obtenir le même effet de mouvement d'air recherché avec la moitié du débit habituel.

Ce procédé particulier de diffusion d'air est parfois utilisé dans l'industrie automobile et aéronautique lorsque l'on souhaite obtenir une grande homogénéité des conditions climatiques sur des volumes importants.

La consommation électrique est équivalente à la totalité des consommations d'énergie thermique en traitement d'air pour les magasins.

Économie sur la consommation électrique des centrales de traitement d'air de brassage : environ 50%

La circulation sur le site

Le site est organisé de façon à répondre à la séparation des flux du personnel, des publics et des archives, ainsi qu'à assurer une circulation des véhicules de service et de versement d'archives dans les meilleures conditions.

Les accès du public

Deux possibilités d'accès se présentent au public : dans une première phase d'activité du bâtiment, l'accès principal, à l'ouest, se fera depuis la rue Guynemer, coté université Paris-8 ; le second accès, à l'est, depuis la future RD 28, prendra sans doute de l'importance, car lié à l'aménagement de la zone des Tartres.

Les accès du personnel

Un accès du personnel est distinct de celui du public côté ouest. Les versements d'archives arrivent par la façade nord.



© Gilles Raynaldy/Oppic.
architecte Fuksas

Les espaces intérieurs accessibles au public

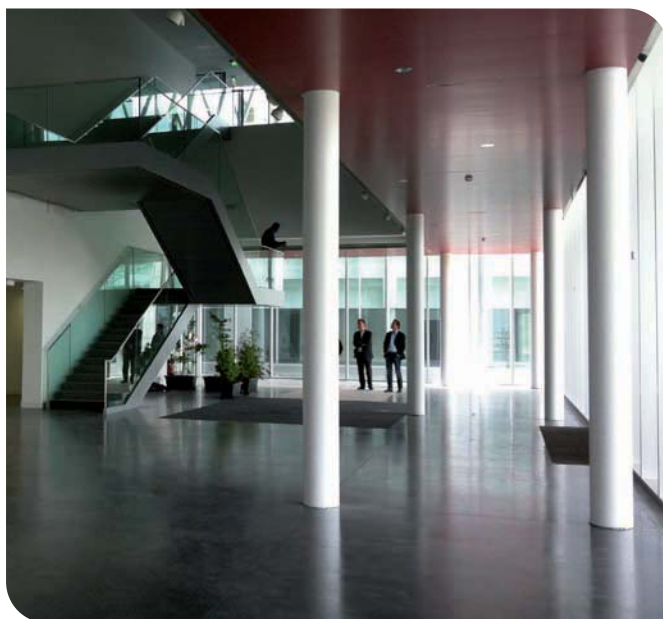
L'entrée du public se fait depuis la façade sud du satellite A.

Le visiteur aura d'abord longé, soit le bassin et la salle d'exposition temporaire en venant de l'entrée ouest, soit la salle de consultation depuis l'entrée est.

Après le sas d'entrée, il pénètre dans le hall, dont le volume est variable, avec en partie centrale une double hauteur en communication avec l'étage supérieur accessible. Sur sa gauche, une banque d'accueil lui permettra de s'orienter dans le bâtiment et d'obtenir tout renseignement utile à sa visite que ce soit en tant que lecteur, étudiant ou simple visiteur.

Selon l'objet de sa visite, il pourra se diriger vers la salle de consultation via une passerelle vitrée bordée de bassins d'eau, vers la salle d'expositions, ou accéder à la salle de colloque.

Une œuvre de Susanna Fritscher a été retenue pour les plafonds du hall et du foyer. L'artiste a travaillé sur le premier matériel de la perception visuelle, jouant avec les dégradés de couleurs chaudes sur un plafond métallique, passant du clair au sombre, de l'opacité à la transparence et au reflet.



Ci-contre – Foyer
© Archives nationales.
architecte Fuksas
Ci-dessus – Salle d'exposition
© Gilles Raynaldy/Oppic.
architecte Fuksas

Les aménagements extérieurs

Le projet de Florence Mercier, paysagiste, apporte l'écrin végétal au bâtiment de verre et de métal, agrémenté de bassins d'eau au pied des satellites et de l'IGH.

Le travail sur le végétal, mené par l'agence Florence Mercier, a consisté à accompagner le bâtiment et ses voies, par la création d'un boisement qui trouve également sa prolongation sur les sites voisins.

Faisant référence aux formations forestières antérieures, le boisement se compose de différentes strates végétales permettant de générer à terme une véritable épaisseur qui constituera l'écrin vert du bâtiment. Sa structuration en grandes lanières d'arbres tiges permet d'inscrire le projet dans la trame nord/sud du site.

La plantation d'essences forestières de tailles et de formes architecturées crée un premier plan, dont le rythme des verticales ainsi que la diversité des couleurs et des feuillages jouent avec le bâtiment des archives.

La strate arborée composée d'arbres tiges et de cépées (chênes frênes et charmes..) constitue la trame structurante du boisement. La strate basse des couvre-sol évoque les ambiances de sous-bois, et forme une nappe ondulante dans laquelle s'immiscent de vastes clairières, introduisant de grandes loupes de lumière.

Les franges plantées des parcelles riveraines sont quant à elles, traitées en lisières dont la taille et la composition font référence à une échelle plus Jardinée. Composées de Prunus, Sorbus, Carpinus betulus, Cornus... qui constituent l'écrin toujours vert, ainsi que de Lilas ou de Noisetier et de Groseillers; ces plantations rappellent les ambiances fleuries des jardins des pavillons riverains.

Grace à un travail conjoint avec les différentes équipes de maîtrise d'œuvre des projets limitrophes, les rythmes et les essences des grands arbres forestiers se prolongent en plans successifs le long de la RD 28 participant de la façade du bâtiment, de même que le secteur des tartes accueille un vaste boisement qui prolonge celui des archives.



ARCHIVES NATIONALES
DOSSIER DE PRESSE
INAUGURATION
11 FÉVRIER 2013
BÂTIMENT

Ces bassins d'agrément sont de faible profondeur. Les bordures sont en béton de couleurs contrastées par rapport au traitement du sol extérieur et du fond foncé des bassins. Elles permettent d'appréhender facilement les limites puisque aucun élément périphérique ne vient les clôturer.

Ces bassins prennent place entre le bâtiment 1GH et les satellites d'une part, et en pied des façades (principalement ouest) des satellites d'autre part.

Deux artistes du 1% exposent à l'extérieur du bâtiment :

Une œuvre de Pascal Convert a été retenue pour les chemins accessibles au public. Le visiteur découvrira une multitude de dalles de verre lumineuses encastrées dans le sol.

Une sculpture d'Antony Gormley, rotation aléatoire de polygones, a été retenue pour le bassin situé entre le hall et l'espace de lecture. La transparence de l'œuvre, sa perspective creusée, crée un nuage qui se réplique dans l'eau, et une vue encadrée du paysage.

La commande publique dans le cadre du 1% artistique

Pour les trois sites proposés dans le cadre de la consultation, les entrées est et ouest, les bassins, et les espaces du hall et du foyer, le comité artistique a sélectionné les projets de trois artistes fameux sur les scènes de l'art contemporain.

Initiées dans le cadre spécifique de la commande publique du 1% artistique, trois œuvres ont été réalisées pour le bâtiment des Archives nationales.



Œuvre de Susanna Fritscher
© Archives nationales. architecte
Fuksas



Œuvre d'Antony Gormley
« Cloud Chain » © Gilles Raynaldy /
OPPIC



Œuvre de Pascal Convert
© Pascal Convert

Susanna Fritscher

Œuvre pour le Centre des Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

L'œuvre de Susanna Fritscher se situe dans le hall d'entrée et le foyer des « satellites » A et B du bâtiment conçu par l'architecte Massimiliano Fuksas.

Elle est constituée d'un dispositif pictural qui couvre l'ensemble des plafonds de ces espaces et réaffirme l'organisation horizontale de l'architecture des satellites, tout comme le mouvement visuel engagé entre les bassins et les débords des volumes de l'architecture. Elle s'appuie sur le principe de transparence des bâtiments et le jeu de reflet.

Au plâtre prévu pour habiller les plafonds se substitue une nappe fluide, métallique, «miroir».

Le métal réfléchissant utilisé par Massimiliano Fuksas pour la façade est repris à l'intérieur et renforce l'effet de miroitement, prolongé à l'extérieur par la présence de l'eau des bassins.

Des panneaux en métal miroitant sont imprimés de couleur rouge. L'impression est réalisée directement sur la surface brillante, elle est poreuse, légère et laisse transparaître le support. La couleur est appliquée dans un geste ininterrompu. Le reflet du métal nu apporte la profondeur. En fonction de l'intensité du pigment imprimé, cette profondeur est accentuée ou atténuée jusqu'à atteindre un aspect mat.

Notre image, inversée, apparaît dans les zones les plus réfléchissantes puis se transforme en ombre avant de disparaître dans la zone totalement recouverte de couleur. Le matériau dans sa forme brute et brillante accentue la luminosité tout en perdant de sa présence par le reflet. Le pigment redonne sa matérialité au support et la couleur déploie sa luminosité.

Par ces jeux d'inversion et par les perspectives des salles, le plafond se constitue en surface ou s'ouvre en profondeur, oscille entre la permanence de la peinture et la mobilité de la lumière ambiante qui anime le matériau.

Dans le hall, la couleur traverse latéralement le plafond. Partant de la façade donnant sur les bassins, elle produit une lumière rouge diffuse et intense, comme un halo reflété par l'eau. La teinte s'évanouit en se rapprochant de l'accueil ou le matériau devient presque brut, métallique, réfléchissant.

L'intervention picturale se poursuit dans la passerelle. Ici la teinte est en transformation, ambiguë, encore rouge, mais comme blanchie par la lumière. La large passerelle est entourée d'eau. Son plafond semble léger et vapoureux.

Dans le foyer, sa surface miroitante est traitée dans la même logique que celle du hall, dans un mouvement coloré de l'extérieur qui s'estompe vers l'intérieur de la salle.

Même si l'on doit considérer l'œuvre de Susanna Fritscher autonome, picturale, elle n'est pas un élément supplémentaire ou un apport à l'architecture, mais entièrement intégrée.

Elle questionne la limite entre architecture et art, cherche le point de leur contact. Ceci concerne non seulement les aspects esthétiques et l'utilisation des matériaux mais aussi tous les détails techniques qui conditionnent aujourd'hui la qualité et la visibilité d'une construction complexe. Ainsi la fabrication de l'œuvre se fait en concertation et collaboration avec tous les partenaires du projet architectural, du maître d'œuvre et maître d'ouvrage aux entreprises de construction et spécialisées.

« En réintroduisant la question de la profondeur des apparences, le travail de Susanna Fritscher effectue donc comme un décodage critique des conditions matérielles de l'architecture à l'ère de la multiplication des signes spectaculaires. En donnant à comprendre un itinéraire de transformation de la matière, elle confère aux éléments architecturaux dont elle s'empare un intrigant rayonnement, au-delà des distinctions usuelles entre oeuvre d'art et objet architectural. » (Hugues Fontenas dans « Les intrusions architecturales de Susanna Fritscher », 2012)

Cette œuvre a bénéficié du soutien de la Fondation EDF



© Laurent Tessier – Susanne Fritscher



<http://fondation.edf.com>
Contact presse : Ariane MERCATELLO
ariane.mercatello@edf.fr
Tél. 01 40 42 57 44

Pascal Convert

Pascal Convert est né en 1957. Il vit et travaille en France.

L'imaginaire lié aux Archives nationales est celui d'une bibliothèque labyrinthique aux limites indéfinies. Chacun peut se persuader que quelque part sur ces étagères immenses, dans un dossier oublié, il est question de sa famille, d'un lointain ancêtre au destin unique. Le roman familial rejoint ainsi le roman des siècles passés. Le « volume » des Archives est un volume de temps proche de celui du livre, un livre d'Histoire collective dont les feuilles vibrent des milliers d'histoires singulières. Dossier, livre, roman, on l'aura compris, l'essentiel des Archives est de nature textuelle. Dès lors, le projet qui est réalisé ici peut sembler étrange, voire paradoxal. Puisqu'il donne à voir et non à lire.

Il est né de longues recherches, en collaboration avec les archivistes, dans les fonds photographiques des Archives nationales. Là ont été trouvés les visages qui en sont la matière. Des visages identifiables, déjà passés à la postérité, de Jean Moulin, Georges Mandel, Marie Curie, Louise Michel ou Jean-Pierre Timbaud à ceux moins connus de Pierre Brossolette, Jacques Bingen, Louis Marchandise, Jules Michelet, mais aussi à des visages saisis par l'identité judiciaire (Goy Mala et Chérère Marie, juin 1908, origine Rom) ou ceux d'inconnus. Tous constituent un fragment de mémoire, une mémoire toujours inachevée, toujours à la recherche d'elle-même.

Sur la pelouse, face à l'imposante entrée du bâtiment, une centaine de dalles de verre de petite taille dessinent un damier aléatoire. Les visages à échelle un s'y inscrivent en bas-relief dans leur mémoire de verre. Cinq fois reproduits, ils s'y effacent aussi progressivement dans l'opacité du matériau, comme si leur relief s'était patiné sous les pas. Oubli et mémoire s'engagent ensemble dans une dimension sensible, humaine. Tous, à peine perceptibles, comme noyés dans le verre, nous regardent intensément, lointains ou proches alternativement.

Une déambulation mémorielle devient possible, à l'horizontale de cet étrange jardin, qui rompt avec l'échelle monumentale du bâtiment en y introduisant l'échelle humaine, mais qui en semble aussi la continuité tant ces éclats de visages lumineux posés au sol semblent avoir été extraits de la grille structurelle du bâtiment et de ses losanges.

À cela s'ajoute un étrange sentiment. Ces dalles, serties dans du métal et encastrees de sorte que leur surface soit à fleur de terre donnent l'impression d'ouvrir à un sous-sol inaccessible. Et ces visages qui nous regardent sont comme les gardiens d'un lieu secret, énigmatique, un lieu qui ne figure sur aucun plan. Face à la verticalité du bâtiment s'ouvre donc l'hypothèse d'un sous-sol, lieu qui symbolise ici l'archéologie de la mémoire, de sa mouvance, de sa plasticité, de ses accidents, et de ses révélations.

Pascal Convert

Antony Gormley

Antony Gormley est né à Londres en 1950. Il vit et travaille en Grande-Bretagne.

La proposition d'Antony Gormley pour l'édifice de Pierrefitte-sur-Seine cherche à intégrer la création artistique avec la fonction et les matériaux en faisant un dessin dans l'espace qui renforce l'expérience d'une série de rencontres spatiales.

La sculpture est visible autant de l'intérieur de l'édifice que de l'extérieur. Elle est installée dans les bassins Sud et Nord du bâtiment de part et d'autre de la passerelle P01 menant à la salle de lecture en rez-de-chaussée. Elle est liée aux éléments, aux bassins intérieurs submergés et aux changements des conditions lumineuses et du ciel.

L'œuvre est catalytique dans la manière dont elle utilise l'espace, en cherchant à l'activer plutôt qu'à l'occuper.

Le concept prend en compte la circulation des visiteurs qui se déplacent des espaces publics à ceux de lecture à travers la passerelle et ainsi permet une interaction constante avec l'œuvre. D'un point de vue la perspective est compressée et crée un nuage qui se réplique dans l'eau, de l'autre elle crée une vue ouverte au paysage et vers le Sud.

En se fracturant et s'ouvrant, l'œuvre cesse d'être un simple objet et devient un catalyseur d'expérience. Elle joue autant avec l'expérience narrative subjective de l'observateur, qu'avec l'expérience narrative objective de l'édifice : l'observateur devient impliqué dans la chaîne lorsqu'il traverse les deux bouts de l'œuvre, en passant du satellite aux salles de lecture.

Vue de l'extérieur on aura le sentiment d'un nuage traversant le bâtiment.

La transparence de l'œuvre reprend le caractère ouvert des édifices satellites et le sens architectural des volumes cubiques fermés de l'entrepôt des archives.

La répartition des fonds sur trois sites

La construction, à Pierrefitte-sur-Seine, d'un nouveau bâtiment a permis de repenser, dans son ensemble, la logique de répartition des fonds des Archives nationales qui sont actuellement conservés sur les sites de Paris et de Fontainebleau.

Les Archives nationales résultent, depuis 2007, de la réunion en une même entité de deux centres : le Centre historique des Archives nationales qui conserve depuis 1808 au coeur de Paris près de 90 km linéaires d'archives allant des papyrus mérovingiens aux archives de la Ve République, et le Centre des archives contemporaines, créé en 1969 à Fontainebleau sous le nom de Cité interministérielle des archives comme un centre d'archivage intermédiaire et dont la vocation évolua au milieu des années 1980 avec la saturation progressive du centre de Paris, devenant un centre d'archivage définitif dévolu à la conservation et à la communication des archives ministérielles postérieures à 1958. La coupure chronologique de 1958 s'apparentait cependant davantage à un affichage commode vis-à-vis des lecteurs qu'à une réalité. Si Fontainebleau devint en effet la destination des versements intervenus après 1960-1965, la composition même des versements pouvant parfois comporter des documents antérieurs à 1958, associée à la saturation du site de Paris, fit que cette coupure chronologique reste aujourd'hui largement factice.

Avec un nouveau bâtiment à Pierrefitte-sur-Seine, une meilleure répartition des fonds pourra être opérée ; celle-ci en s'appuiera sur une réflexion itérative menée depuis le milieu des années 1990. Les fonds d'archives seront ainsi réunis par producteur, selon le principe du respect des fonds qui constitue, en archivistique, une notion centrale car inhérente à leur caractère organique. Ils seront donc reconstitués physiquement dans toute leur intégrité, sans coupure chronologique, si ce n'est celle de la Révolution française. Ils seront, en outre, réunis par grands domaines d'actions de l'État.

La répartition s'organisera entre les trois sites des Archives nationales de la manière suivante :

- **à Paris**, les fonds d'archives de l'Ancien Régime, y compris les cartes, plans et documents figurés de cette période ; et les archives des notaires de Paris ;
- **à Pierrefitte**, les fonds publics postérieurs à 1790 (hormis ceux qui restent à Fontainebleau) et les archives d'origine privée ;
- **à Fontainebleau**, les archives électroniques et les archives orales et audiovisuelles qui nécessitent des chaînes de traitement spécifique ; les fonds privés d'architectes et d'agences privées d'architecture ; les archives les plus régulièrement sollicitées par les administrations en matière de justification de droits et de preuve pour lesquelles l'expérience développée depuis plus de quarante ans par le site de Fontainebleau constitue un atout quant au traitement de ces archives et à la qualité du service rendu tant à l'égard des administrations versantes que des usagers : dossiers de carrière et de pension, dossiers de naturalisation, dossiers de décoration, dossier du greffe civil de la Cour de cassation, dossiers de contentieux du Conseil d'État, comptes administratifs des collectivités locales, etc. Un service de consultation et de communication à distance sera développé pour certains de ces dossiers.

Le déménagement des fonds

Depuis le mois de mai 2012, les fonds des Archives nationales postérieurs à la Révolution française déménagent vers le nouveau bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine. Ce transfert doit durer vingt-quatre mois, compte tenu de l'ampleur de la tâche. Ce sont, en effet, près de 250 kml de documents qui seront transférés d'un site à l'autre des Archives nationales, et redéployés sur chaque site, afin d'être conservés dans les meilleures conditions possibles. Cette opération, unique en son genre dans l'histoire de notre institution, a été préparée depuis 2007 par la Mission du chantier des fonds. Dépoussiérage, reconditionnements et autres désinfections ont été appliqués à plusieurs dizaines de kilomètres de fonds conservés tant à Paris qu'à Fontainebleau.

Les fonds sont transférés selon un principe de chaînes respectant la nouvelle organisation des Archives nationales en six pôles thématiques: Éducation-Culture, Exécutif-Législatif, Intérieur- Justice, Environnement, Aménagement du territoire et Agriculture, Travail-Affaires sociales, Archives privées. Les cartes, plans et photographies seront déménagés à la fin de l'opération pour être intégrés aux magasins spécifiquement équipés pour leur conservation. L'économie générale du projet a pour but de rassembler, par pôle, dans le nouveau bâtiment les documents provenant de Paris avec ceux de Fontainebleau, tout d'abord dans l'ordre alphanumérique des séries et sous-séries du cadre de classement méthodique (Paris) puis des versements (Fontainebleau). Chaque chaîne est divisée en lots de déménagement correspondant à des parties de séries, sous-séries ou versement. Un plan d'implantation des fonds a été établi. En principe, le transfert des fonds provenant de Paris – près de 53 kml – durera neuf mois, celui des fonds de Fontainebleau – environ 160 kml – seize mois.

Quinze jours avant le début de leur transfert, les lots destinés à quitter Paris ou Fontainebleau ne sont plus communicables. Pendant les jours qui précèdent l'opération, les responsables des fonds font le récolement pour s'assurer que tous les articles sont bien présents et en état d'être déménagés. L'entreprise de déménagement assure le déplacement physique des fonds sous la surveillance des personnels des Archives nationales. Une fois les fonds arrivés à Pierrefitte, ils sont installés dans les magasins. Des contrôles sont alors effectués par les responsables des fonds afin de renseigner la nouvelle application informatique permettant de gérer les communications des trois sites de Fontainebleau, Paris et Pierrefitte. À l'issue de ces contrôles, les fonds peuvent à nouveau être communiqués. Les lots de documents transférés sont totalement indisponibles à la communication pendant environ trois mois. Ce sont trois à quatre kilomètres de fonds qui arriveront chaque semaine dans le nouveau bâtiment. Le Département de la conservation coordonne cette opération avec l'appui de la Mission du chantier des fonds. La salle de lecture de Pierrefitte sera ouverte aux chercheurs au début de l'année 2013. En attendant l'ouverture du nouveau bâtiment, les fonds seront communiqués par navette à Paris ; les modalités pratiques de cette consultation seront annoncées ultérieurement.

Le service du public à Pierrefitte-sur-Seine

Le souci du public est à l'origine du site de Pierrefitte : c'est d'abord pour rendre plus accessibles les fonds contemporains qu'est né ce projet, et le voisinage immédiat d'une station de métro et de l'université Paris 8 a été un élément déterminant du choix de la localisation.

Les espaces publics sont spacieux et fonctionnels. Le hall d'entrée communique immédiatement avec la salle d'exposition de 400 m², les espaces réservés au jeune public, les salles de consultation des documents et le foyer. Si le public retrouvera beaucoup d'éléments déjà mis en œuvre au Caran – information scientifique à l'accueil, libre accès de la salle des inventaires, studio photographique, espace de reprographie – plusieurs innovations permettront d'améliorer les conditions de travail : l'équipement informatique généreux, le libre accès des microfilms, l'existence d'un foyer avec un choix de restauration légère, la possibilité de déjeuner au restaurant universitaire situé en face des Archives nationales grâce à la carte de lecteur.

La salle de lecture offre 160 places. Les tables ont fait l'objet d'une réflexion attentive : composition (blocs de quatre places pour faciliter la concentration), couleur (sombre pour la surveillance et la concentration), revêtement (légèrement granulé pour faciliter l'entretien), équipement électrique (une prise et une prise réseau pour se connecter à la « salle des inventaires virtuelle »), type d'éclairage... rien n'a été laissé au hasard ! Chaque table dispose de surcroît d'un petit chariot pour faciliter le transport des cartons depuis le guichet. Le même souci a présidé au choix des sièges, et un comité d'usagers a testé ces différents équipements.

La plus grande nouveauté sera bien sûr, à l'été 2013, la possibilité pour le lecteur de se connecter avec son ordinateur personnel au réseau interne des Archives nationales pour consulter les inventaires en ligne.

Les horaires et les modalités de communication demeurent, pour le moment, identiques à ceux du Caran.

Mais le service du public se construit d'abord grâce à ses suggestions : elles sont attendues avec impatience et seront étudiées avec attention.

Salle de lecture de Pierrefitte-sur-Seine

Accès : 59 rue Guynemer, Pierrefitte sur Seine.

Métro : Saint-Denis Université (ligne 13). Compter 5 mn de marche.

Horaires : 9 h – 16 h 45, du lundi au samedi. Le samedi, seuls sont communiqués les documents réservés au plus tard la veille avant 15 h.

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 30 septembre 1789.

Original extrait des procès verbaux des séances de l'Assemblée nationale
(AEII 1129 [A70 / pièces 209bis])

L'ouverture du nouveau site des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine rappelle à chacun que l'accès aux archives publiques constitue un droit fondamental, affirmé dès la Révolution française par la loi du 7 messidor an II. Ce droit s'inscrit plus largement dans la lignée des droits de l'homme et du citoyen, dont la première Déclaration trouve ici naturellement sa place.

La discussion des articles constituant cette Déclaration a débuté en juillet 1789 à l'Assemblée. Le 2 octobre de la même année, le texte définitif est présenté au roi. Celui-ci se contente de l'accepter. Le peuple de Paris fait alors pression sur Louis XVI qui finit par donner, par lettres patentes du 3 novembre 1789, force de loi au texte qui servira de préambule à la Constitution de 1791.

Au xxe siècle, la Déclaration a inspiré la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Elle est invoquée en préambule de la Constitution de la Ve République.

Inscrit, depuis 2003, au Registre Mémoire du monde par l'Unesco, l'original de la Déclaration est conservé dans les grands dépôts des Archives nationales (site de Paris), à l'intérieur de l'« armoire de fer », coffre fort créé par la Révolution française pour la conservation des textes constitutionnels.

Archives sur rien, archives sur tout

Du 21 janvier jusqu'au 29 mars 2013

Papyrus, parchemin, papier, bois, cire, tissu, métal, disques durs... Les fonds des Archives nationales regorgent de supports de l'écrit dont la diversité ne laisse pas de surprendre, témoignant de l'ingéniosité des hommes à fixer des traces d'eux sur « n'importe quoi ». Le propos de cette présentation de documents, qui accompagne l'inauguration de notre nouveau site, est de montrer au public la pluralité des fonds conservés dans les sites de Fontainebleau, Paris et Pierrefittesur-Seine. Cette diversité est le résultat de l'évolution des techniques qui jalonne l'histoire de l'Humanité et elle est aussi un témoignage de la créativité humaine. La recherche de facilité et de souplesse d'utilisation, le besoin de réduire les coûts d'approvisionnement, de fabrication, de transport et de stockage peuvent être à l'origine de la subrogation d'un support par un autre. On a ainsi vu au fil des siècles, pour les supports d'écrits officiels, le papyrus détrôné par le parchemin, ce dernier ayant lui-même été remplacé par le papier. Toutefois des situations d'urgence et de conflit ont aussi produit des supports inattendus, bricolés sur des matériaux de hasard imposés par la clandestinité ou les pénuries de matériaux. Ces supports inattendus d'écrits souvent éphémères sont les témoignages émouvants de résistance.

Enfin, notre époque connaît un bouleversement sans précédent avec une dématérialisation croissante des supports d'archivage.

Gilles Raynaldy

Le chantier des Archives nationales 2005 - 2012

Lors de l'hiver 2005, l'Émoc (Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels) m'a confié une commande photographique sur « le site des Tartres » qui allait accueillir le bâtiment des nouvelles Archives nationales. Ce site se trouve dans la banlieue nord de Paris, aux franges des communes de Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains. Ce lieu était alors un secteur non urbanisé, composé de champs, de jardins ouvriers et de terrains à l'abandon. En 2008, j'ai été de nouveau contacté par la maîtrise d'ouvrage devenu Oppic (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture) pour photographier les fouilles archéologiques puis, en 2010 pour suivre le chantier de construction jusqu'à son terme.

Suivre un chantier consiste à y venir régulièrement pour en photographier les évolutions. Cette exploration m'a mis en quelque sorte dans la situation d'un spectateur qui, amené à quitter fréquemment la salle de cinéma, se retrouverait de fait, à chaque fois, devant un autre décor, face à de nouveaux personnages. Au fil du temps, les espaces changeaient, une architecture prenait corps et place dans le paysage. Chaque mois, j'avais un nouvel espace à explorer, un espace que je pouvais photographier sous de nouveaux points de vue. Je devais emprunter d'autres passages, rendre compte de nouvelles activités. Les lieux évoluaient rapidement, il fallait sans cesse les ré-explore et faire le constat de leurs transformations. Mes photographies devenaient ainsi des repères permettant de reconstituer une histoire.

Suivre un chantier par la photographie, c'est l'occasion de réfléchir à la relation entre le temps et les espaces. Les saisons passent, le climat change, la lumière et les éclairages évoluent, leurs intensités, leurs couleurs se modifient. Des horizons se bouchent, d'autres apparaissent.

Lorsque l'on suit un chantier on est toujours à la traîne, en retard par rapport aux métamorphoses du site. Semaine après semaine, à un rythme soutenu, à peine perturbé par quelques intempéries, l'espace se remplit et se cloisonne. Les hommes creusent les fondations, puis l'architecture s'élève et se couche sur le terrain. En tant que photographe, j'observe et j'enregistre l'image des espaces et des choses qui ne seront jamais plus visibles. J'ai photographié le squelette du bâtiment dans une sorte de course à la montre avec les bâtisseurs qui montent les murs, percent, creusent, coupent, recouvrent, cachent, mesurent, coulent le béton, conduisent les engins, pilotent les machines...

L'exposition retrace cette aventure humaine dans un album de photographies déplié sur une longue table qui montre l'évolution chronologique du chantier. Les

ARCHIVES NATIONALES
DOSSIER DE PRESSE
INAUGURATION
11 FÉVRIER 2013
EXPOSITIONS

mois et les années des prises de vues sont indiqués tout au long des pages afin que le spectateur puisse se repérer facilement et pour qu'il parvienne à reconstruire, à partir de la photographie comme trace, le rythme des changements.

Gilles Raynaldy



Les architectes : **Massimiliano et Doriana Fuksas**

D'origine lituanienne, Massimiliano Fuksas est né à Rome en 1944, où il sera diplômé en Architecture à l'Université La Sapienza en 1969.

En 1967 il crée sa première agence à Rome, suivi d'une seconde à Paris en 1989. Depuis 2008 une agence est également mise en place à Shenzhen, Chine.

Il est régulièrement invité en tant que Professeur honoraire à la Staatliche Akademie der Bildenden Künste de Stuttgart, la Columbia University de New York, l'Académie der Bildenden Künste de Vienne et l'Ecole spéciale d'Architecture de Paris.

De 1998 à 2000, il est Directeur de la VIIème Biennale internationale d'Architecture de Venise: « Less Aesthetics, More Ethics ».

Depuis Janvier 2000, il est responsable de la rubrique "Architecture" de la revue hebdomadaire "L'Espresso" de Bruno Zevi.

Prix :

2012 Médaille de la Présidence du Conseil des Ministres, Rimini, Italie

2011 "Ignazio Silone Prix de la Culture", Rome, Italie

2009 « Médaille d'Or » pour le Zenith Music Hall, Strasbourg, France, et « Mention d'honneur des Espaces Publics et les Infrastructures » pour l'Eglise de San Paolo, Foligno, Italie, Triennale de Milan

2009 Finaliste du prix d'architecture contemporaine "Mies van der Rohe" Zenith Music Hall à Strasbourg, France

2007 Premier prix Europark 2 de Salzburg, Autriche, (catégorie Refurbishments/Extensions), European Shopping Centre Awards

2006 Premier prix « Awards for Excellence Europe » pour le Nouveau Parc d'Exposition, Rho-Pero, Milan, Italie, décerné par ULI – Urban Land Institute, Washington, D.C., U.S.A.

1999 « Grand Prix national d'Architecture Française », Paris, France

1998 Prix à la carrière « Vitruvio International a la Trayectoria », Buenos Aires, Argentine

Distinctions et Associations :

2010 Décoré « Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur française »

2006 Membre honoraire du RIBA - Royal Institute of British Architects – Londres, Royaume Uni

2006 « Chevalier de Gran Croce » de la République italienne

2005 Membre de l'Académie d'Architecture, Paris, France

2002 « Honorary Fellowship » de l'AIA – American Institute of Architects -, Washington, D.C., U.S.A.

2000 Académique de San Luca, Italie

2000 Décoré « Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française »

1997 Membre du Conseil d'Administration de l'IFA – Institut Français d'Archi-

ecture - , Paris, France
de 1994 à 97 Membre de la Commission d'Urbanisme de Berlin, Allemagne
de 1989 à 93 Membre du Conseil d'Administration de l'Académie de France - Villa
Medici, Rome, Italie

Doriana O. Mandrelli née à Rome, est diplômée en Histoire de l'Architecture Moderne et Contemporaine en 1979 auprès de l'Université « La Sapienza », ainsi que diplômée en Architecture à l'ESA, L'Ecole Spéciale d'Architecture à Paris, France.

A partir de 1985 elle collabore avec Massimiliano Fuksas et en 1997 est responsable de Fuksas Design.

Elle a eu des rôles didactiques auprès du Département de l'Histoire de l'Art de la Faculté de Lettres et du ITACA – Cours de Diplôme en Dessin Industriel – de l'Université de Rome « La Sapienza ».

Pour la VIIème Biennale Internationale d'Architecture de Venise: « Less Aesthetics, More Ethics », Doriana O. Mandrelli prend en charge quatre « Projets Spéciaux » : Jean Prouvé, Jean Maneval, le Pavillon de la Paix et de l'Architecture des Espaces, ainsi que la section dédiée à l'art contemporain.

Elle a été Membre du Conseil Exécutif de l'INARCH (Institut National de l'Architecture).

Parmi les Prix:

2011 médaille design poignée "Carmen" pour Manital, International Design Awards, Los Angeles, USA

Parmi les Distinctions et Associations:

2002 Décorée "Officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française"

PARMI LES PROJETS REALISES:

Lycée hôtelier Georges Frêche, - lycée, un internat, les logements de fonctions, un hotel de 12 chambres (6 de 2 /3 étoiles, 4 de 4 étoiles et 2 suites) et 3 restaurants ouvert aux publics (200 couverts au total) -, Montpellier, France, 2006-2012 ; Tbilisi Public Service Hall, bureaux -,Tbilisi, Géorgie, 2010 - 2012 ; Lyon Confluence,- complexe résidentiel -, Lyon, France, 2005-2010 ; Admirant Entrance Building, - usage multiple -, Eindhoven, Hollande, 2003-2010 ; 18.Septemberplein, - place et parking sous terrain pour bicyclettes (1,700 postes bicyclettes) -, Eindhoven, Hollande, 2003-2010 ; Peres Peace House, - Auditorium (100 places), bureaux, librairie, médiathèque -, Jaffa, Tel Aviv, Israel, 1999-2009 ; Eglise San Paolo, Foligno, Italie, 2001-2009 ; MyZeil, - Centre Commercial, Centre pour le temps libre, Kidsworld -, Frankfort, Allemagne, 2002-2009; Armani Fifth Avenue, NYC, USA, 2007-2009 ; Zenith Music Hall, Amiens (6,000 – 8,000 places), France, 2003-2008 ; Zenith Music Hall, (10,000 – 12,000 places), Strasbourg, France, 2003-2008 ; Armani Ginza Tower, Tokyo, Japon, 2005-2007 ; Nouvau Parc d'Exposition de Milan, (zone foire : 1.000.000 mq, places parking : 31.370, axe central 1.500 m), Rho-Pero, Milan, Italie, 2002-2005 ; Europark, -centre commercial, théâtre (250 places), parking (3.000

places auto) -, Salzburg, Autriche, 2003-2005 ; Centre Recherches et Auditorium Nardini (100 places), Bassano del Grappa, Vicenza, Italie, 2002-2003 ; Centre de Direction et de Recherches Ferrari, Maranello, Modena, Italie, 2001-2004 ; Armani Chater House, Hong Kong, Chine, 2001-2002 ; Twin Towers, tours pour le centre de direction Wienerberger, - (tour A : hauteur/étages 138 m/37 ; tour B : hauteur/étages 127 m/34) -, Vienne, Autriche, 1995-2001 ; Maison des Arts, - Université Michel de Montaigne, Ateliers, Salle Exposition, Théâtre, Music Hall -, Bordeaux, France, 1991-1995 ; Musée des Graffiti, Niaux, France, 1989-1993 ; Ilôt Candie Saint-Bernard, - complexe résidentiel -, Paris XI, France, 1987-1996 ; Médiathèque et centre culturel, - Médiathèque, Librairie, Centre de Recherches - ; Rezé, France, 1986-1991.

PROJETS EN COURS:

Shenzhen Bao'an International Airport, Terminal 3, Shenzhen, Chine, 2008 - achèvement des travaux prévus en Août 2013 ; Flagship Benetton, Rome, Italie, 2008 - achèvement des travaux prévus en Avril 2013 ; Nouveau Centre des Congrès Eur, - Auditorium (1.800 places), Hôtel (441 chambres) -, Rome, Italie, 1998- achèvement des travaux prévus en automne 2013 ; Rhike Park, - Théâtre, Galerie Exposition -, Tblisi, Géorgie, 2010 - achèvement des travaux prévus en automne 2013 ; Tour pour le nouveau centre de direction de la Région du Piémont (hauteur de la tour 205 m), Turin, Italie, 2001 -2014 ; Guosen Securities Tower, (228 m de haut tour), Shenzhen, Chine, 2010 - 2016 ; Centre Euromed, - Hôtel, Cinéma Multiplex, Bureaux -, Marseille, France, 2006 ; Chengdu Tianfu Cultural and Performance Centre, Chengdu, Chine, 2012.

DESIGN:

chaise "Carla" pour Poltrona Frau, 2012; vase "Aldo" pour Alessi, 2012; lavabo et douche « Impronta » pour Catalano, 2011; lustre « Moony » pour La Murrina, 2011; poignée « Wave » pour Fusital, 2011; éléments murale « Nina » par Zeus Noto, 2011; Porte bougies et porte agrumes « Baby » pour Alessi, 2011 ; « Colombina Collection » (service complet de table, miroir) pour Alessi, 2007-2010 ; lampe « Zyl » pour iGuzzini, 2010 ; vase « Zouhria » pour Alessi, 2010 ; poignée « Carmen » pour Manital, 2010 ; table « Tommaso » pour Zeus, 2009 ; table e bibliothèque d'ameublement de haut niveau « Mumbai » pour Haworth Castelli, 2008 ; collection bijoux « Islands » en collaboration avec l'artiste Mimmo Paladino pour Short Stories, 2006 ; chaises de bureau « Bea » pour Luxy, 2006 ; paire de vases « Eli-li » pour Alessi, 2005 ; chaise « Bibi » pour Poltrona Frau, 2005 ; chaise « Bianca » pour Zeus, 2004 ; Tea and Coffee Towers » pour Alessi, 2003 ; lampe « Lavinia » pour iGuzzini, 2003 ; « Biennale Collection » pour Saporiti, 2000.

Les clauses d'insertion du chantier de construction

Fin du chantier Pierrefitte : l'heure du bilan en matière de recrutement et d'emploi

Dans le cadre du chantier de Pierrefitte-sur-Seine, les Archives nationales et l'OPPIC, le maître d'ouvrage délégué, ont introduit dans le marché de construction du nouveau bâtiment des clauses dites d'insertion obligeant le constructeur, Bouygues Bâtiment Île-de-France, et ses sous-traitants à recruter des personnes durablement éloignées de l'emploi (jeunes peu qualifiés, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés, ...). Dans ce cadre, le constructeur s'est engagé à réserver 7,5% des heures nécessaires à la réalisation des travaux à ces publics spécifiques, ce qui représente 71 600 heures d'insertion sur 30 mois, soit 16 Équivalents Temps Plein (ETP).

La Maison de l'Emploi de Plaine commune, chargée de faciliter la mise en œuvre de cette obligation et de rapprocher les employeurs du chantier des publics éloignés de l'emploi, a dressé un premier bilan de ces clauses d'insertion. Au total, ce sont 122 550 heures d'insertion qui ont été réalisées sur 30 mois, soit 27,2 ETP. L'objectif est donc dépassé de 71% ! Ainsi, 23 jeunes ont suivi un dispositif pré-qualifiant avec le GRETA 93 et Bouygues dans le métier du gros œuvre. 19 personnes se sont également vu proposer un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage : 13 ont obtenu le CAP de constructeur en béton armé, deux le CAP d'installateur sanitaire, un le CAP électrotechnique et un est sur le point d'obtenir le diplôme d'ingénieur des procédés énergétiques. Ce sont au total 218 contrats de travail qui ont été signés dans le cadre de ces dispositifs d'insertion par l'économique. À l'issue de ce chantier, 78 personnes sont en retour à l'emploi, dont 76 % issues du territoire de Plaine commune.

Par ailleurs, pour le nettoyage de la base-vie du chantier, Bouygues a fait appel à un ESAT (Établissement ou service et d'aide par le travail, ex-CAT) qui a employé 40 travailleurs handicapés sur le chantier. À l'issue de ce chantier, quatre salariés ont quitté le secteur protégé pour rejoindre le secteur ordinaire (CDI).

Fort de cette expérience, les Archives nationales ont demandé à quatre entreprises qui viennent de remporter les marchés lancés pour l'ouverture du bâtiment (dans les domaines du nettoyage, de la maintenance multi-technique, de la sûreté et du déménagement des fonds) d'embaucher, de la même façon, des personnes éloignées de l'emploi.

La ballade de La Fabrique de l'histoire aux Archives nationales

par Emmanuel Laurentin et Séverine Liatard

La ballade des archives réalisée chaque semaine par Séverine Liatard a été diffusée dans l'émission d'Emmanuel Laurentin, *La Fabrique de l'histoire*, tous les lundis, 9 h – 10 h, sur France Culture.

En douze années d'existence, l'émission quotidienne de France Culture *La Fabrique de l'histoire* n'avait encore jamais suivi un grand chantier patrimonial dans la durée. Des discussions entamées il y a plus de deux ans est née l'idée de consacrer un feuilleton hebdomadaire au déménagement des Archives nationales prévu pour 2013 sur le site de Pierrefitte-sur-Seine : *La Fabrique de l'histoire* revient sur l'histoire, les missions et le fonctionnement de cette grande institution culturelle d'État.

Sous la forme d'un feuilleton de six minutes environ, diffusé le lundi matin en début d'émission, cette ballade aux archives s'est proposée de suivre les grandes étapes du chantier de construction du bâtiment – le gigot-bitume qui célébrait la fin des travaux de gros oeuvre en janvier 2011, une des visites du chantier proposée aux habitants de Pierrefitte-sur-Seine ou un entretien avec Massimiliano Fukasas, l'architecte du nouveau site ; de traiter de l'organisation matérielle du déménagement mais aussi des dimensions intellectuelles de ce gigantesque transfert de documents qu'il s'agisse de la transformation des outils informatiques, avec la création d'un nouveau système d'information archivistique ou de toute la réflexion menée autour des logiques de classement antérieurs et des instruments de recherche.

Collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser les archives, telles sont les missions des Archives nationales. Les premiers feuilletons sont consacrés à une présentation de l'ensemble constitué autour de l'hôtel de Soubise dans le quartier du Marais. Une visite des Grands dépôts, qui se décompose en plusieurs temps, raconte simultanément l'histoire de cette politique de conservation menée depuis l'Ancien Régime à laquelle succédera plus tard une longue promenade dans les couloirs et les souterrains du site de Fontainebleau qui conserve les documents postérieurs à 1958 et, parmi eux, des maquettes, des plans, des photos et des cassettes vidéos ou des archives électroniques. La vocation de ces feuilletons consistait à donner à entendre des documents en les décrivant et en les explicitant, à rendre ces visites et ces problématiques archivistiques sonores, à imaginer tel parchemin ou tel registre, à se promener dans les galeries souterraines du quadrilatère du Marais, à s'asseoir en salle de consultation du Caran ou à percevoir avec quel soin le technicien d'art de l'atelier de restauration appose une fine pelure d'or sur la couverture de cuir d'un ouvrage du XVIII^e siècle pour lui redonner ses lettres de noblesse.

La vie quotidienne de cette grande institution a donc été racontée au fil des semaines par les personnes qui y travaillent, conservateurs, magasiniers, chargés d'études

documentaires ou restaurateurs, par les chercheurs et les généalogistes qui viennent consulter les documents conservés ou les visiteurs qui profitent d'une exposition pour passer le porche de l'hôtel de Soubise.